

# BILAN DE COMPÉTENCES

## Informations

**PUBLIC :**

Ouvert à tous

**CONFIDENTIALITÉ :**

Dans le cadre du bilan de compétences, le respect de votre consentement et de la confidentialité est garanti par l'article L. 6313-4 du Code du travail. Cela signifie que votre participation est entièrement volontaire et que toutes les informations partagées lors de l'accompagnement resteront strictement confidentielles. Aucune donnée ne sera transmise à un tiers sans votre accord explicite. Cet engagement garantit un espace d'échange sécurisé et de confiance, essentiel pour vous permettre de réfléchir sereinement à vos projets et aspirations professionnelles.

**PRÉREQUIS :**

Aucun prérequis n'est demandé

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Formation individuelle en distanciel synchrone

Délai pour débiter la formation : minimum 2 semaines

**MOYENS TECHNIQUES :**

Les plateformes utilisées sont Google Meet pour la visioconférence et Notion pour le suivi de son bilan. En cas d'un suivi en personne, une salle de réunion promettant la confidentialité de la réunion sera réservée.

**DURÉE :**

La durée totale de l'accompagnement est de 24H : 12 heures d'entretiens individuels, réparties en 6 à 8 séances entre 1H à 2H et 12H de travail guidé avec assistance

**SUIVI À 6 MOIS :**

Un rendez-vous de suivi est planifié à 6 mois après la fin du bilan de compétences afin d'évaluer la mise en œuvre des actions définies dans le plan d'action.

**HORAIRES et LIEU :**

- A définir avec chaque bénéficiaire
- En distanciel généralement

**PRIX DE L'ACCOMPAGNEMENT :**

2 000 euros HT. Peut être financé par votre CPF, votre OPCO ou France Travail.

**NOUS CONTACTER :** [contact@plotfox.fr](mailto:contact@plotfox.fr). Pour l'accès aux personnes porteuses d'un handicap, consulter notre référent handicap, Cécile Speich : [cecile@plotfox.fr](mailto:cecile@plotfox.fr).

## Déroulé et programme d'un bilan de compétences

### 1. Entretien d'information

Ce premier entretien est gratuit et sans engagement

### 2. Phase Préliminaire : mise en place du bilan

Elle consiste à :

- Faire connaissance et instaurer une relation de confiance avec le consultant.
- Clarifier les attentes et les motivations du bénéficiaire : Pourquoi entreprendre un bilan ? Quels sont les objectifs principaux (réorientation, évolution de carrière, validation de compétences, etc.) ?
- Définir le cadre et la durée du bilan de compétences, ainsi que les outils qui seront utilisés

### 3. Phase d'Investigation : Exploration et Analyse

C'est l'étape centrale du bilan, où l'on explore le parcours, les compétences et les aspirations du participant.

### 4. Phase de Conclusion : Construction d'un Projet et Plan d'Action

Cette dernière étape vise à définir un projet professionnel et les actions nécessaires pour le concrétiser

# Moyens techniques et pédagogiques d'encadrement des formations

## **Modalités pédagogiques :**

- Enquêtes
- Fiches outils
- Retours d'expériences
- Bibliographie
- Synthèse
- Plan d'action

## **Référent pédagogique et formateur :**

Chaque accompagnement est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, Charlotte Faubert ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

## **Personnes en situation de handicap :**

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation. Si nous ne disposons pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers le référent handicap du centre de formation, Cécile Speich qui se chargera de recommander un organisme partenaire du réseau Plotfox.

Pour contacter Cécile Speich, référente handicap : [cécile@plotfox.fr](mailto:cécile@plotfox.fr)

*Mis à jour en novembre 2024*